

LA GAZETTE

N° 5

COMITE DE SCRABBLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Déc. 1998

Le Mot de la Présidente

Ce nouveau numéro de notre Gazette, à côté de son lot habituel d'échos sur la vie des joueurs, des clubs, du Comité Régional, offre la particularité de présenter un article "de fond" - même si l'humour n'y est pas absent - sur les nouveautés du règlement pour l'arbitrage à partir de 1999. Chacun de nous étant concerné, il appartient à chacun de s'y pencher avec sérieux, pour être opérationnel et "à la page" en temps utile.

Il n'empêche : certes il y a le sérieux requis pour l'arbitrage, comme il y a la quête légitime de points. Mais que ces aspects - dont la réalité est indéniable - ne deviennent pas "symptôme envahissant", et ne prennent pas le pas sur le PLAISIR de JOUER, la seule vraie raison de s'adonner au Scrabble.

A l'approche de la nouvelle année, le vœu unique que je formule pour chaque scrabbleur du Comité Régional, c'est qu'il cultive et savoure - ou qu'il retrouve, pour lui donner la première place - le bonheur du jeu.

Odette Bernade

B
O
N
N
E

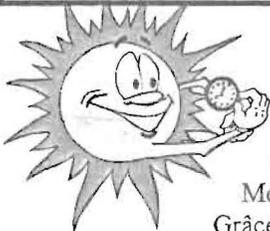
A
N
N
E
E

Lumière sur ...

La vie d'un club

Le scrabble-club argelésien

par Liliane Legrain



Lors du tournoi "Jeux de l'esprit" à Argelès-sur-Mer en 1993 organisé par Jeanine Betsch et Pierre-Olivier Georget, modeste débutante, mais vivement intéressée par ce jeu, je suis pratiquement désignée par P.O. pour créer un club à Argelès-sur-Mer. Après quelques hésitations, me trouvant un peu âgée pour me lancer dans une telle aventure... je me décide à tenter l'expérience.

Me voici donc face aux premières difficultés à résoudre : trouver une salle, un sponsor, des joueurs ...

Grâce à la Mairie et à Madame Ribes, Adjointe au Maire, le problème est résolu ... Et j'ai toujours trouvé auprès de Jeanine, Luce, Eglantine, P.O.... un soutien logistique et moral et je les en remercie vivement.

A la première réunion nous sommes 5, puis le bouche à oreille fonctionnant, quelques entrefilets dans le journal "L'Indépendant", les effectifs augmentent rapidement et actuellement nous sommes 47 inscrits à la Fédération. Les PAP connaissent un beau succès (40 à 45 participants à chaque séance).

Sur ma lancée, j'ai créé 2 clubs scolaires (Primaire et Secondaire). En 1997 et 1998, deux jeunes du primaire, Emilie et Sigrid se sont qualifiées pour le Championnat d'Académie scolaire, et notre plus jeune adhérente, Coralie Blasco a terminé 2ème du Languedoc-Roussillon cat. Junior. Ces résultats récompensent leur assiduité ainsi que nos conseils et notre présence attentive.

.... J'aimerais constituer un groupe "SENIORS" ... Nos réunions sont le mardi et le samedi de 14 h 30 à 18 h.

Înaques 1999

Championnat de France à Montpellier

Spécialistes des anagrammes, saurez-vous trouver qui se cache derrière "tante débordée" (cf famille Vigroux) ? Pour vous aider, je vous dirai qu'avec la préparation de la Finale du Championnat de France, elle (première indication : sexe féminin) est vraiment débordée ! Jugez-en plutôt avec les multiples tâches à effectuer que je vous cite dans le désordre (elles prendront le même temps dans l'ordre...): prévoir l'installation du Corum (bar, tableaux, banderole ...), les cadeaux, la recherche de sponsors (pour la plaquette - et en plus, le 1er sponsor sollicité se défile ! - , pour les hôtels ...), les photos, la presse et autres médias, les rendez-vous avec les différents services de la Mairie (édito du Maire, documentation sur la ville, accueil...). Bref, de rendez-vous en rendez-vous - parfois reportés-, de coups de fil en coups de fil, de bonnes nouvelles en mauvaises nouvelles, le stress arrive ! Et pourtant - 2ème indication - c'est une personne super-organisée et efficace. Allez, dernière indication, son club de Montpellier est derrière elle et met la main à la pâte et les membres de son bureau la soutiennent ... de loin !

Sylvette Lanicot

Vous avez certainement trouvé. sinonsolution en page 2



La Rubrique de l'arbitrage : 1999 le règlement nouveau est arrivé par P.O.G.

A partir du 1er janvier, quelques points du règlement vont évoluer :

I - LE RACCORD

⇒ le seul cas où le mot joué peut ne pas être écrit en entier est la prolongation d'un mot **d'au moins 3 lettres**

par ex. sur la grille	Bulletin (mot joué : BILE)
MINI	B
L	MIN avant 1er jv = ZERO
E	après = c'est bon

Remarque : ce qui reste zéro :

sur la grille	Bulletin (mot joué : NUS)
A	AN
N	NU avant = ZERO
AS	A après = ZERO

⇒ 2 lettres de raccords = **1 seul** avertissement (et non 2)

II - L'ALPHANUMERIQUE

Avant : mot écrit horizontalement alors que sur la grille le mot est vertical : ZERO

Après : si la référence alphanumérique est juste = 1 avert. Mais si, en plus, la référence est erronée = ZERO

III - RACCORD ET APLPHANUMERIQUE

Avant : lorsque sur un même coup, on employait référence et raccord, on était toujours sanctionné dès lors qu'un des modes était fautif

Après : il existe désormais une exception : le cas d'un prolongement d'un mot (où la règle devient la même que pour le raccord)

IV - Quelques habitudes sont entérinées :

⇒ cas où plusieurs emplacements sont possibles : "si le score indiqué ne correspond à aucune place correcte bien

déterminée, le score minimum s'applique"

Remarque : ça reste beaucoup trop ambigu

⇒ lorsqu'un joueur n'est pas averti (ou mal) que le mot joué au coup précédent est nul et qu'il rejoue exactement le même, on lui donne la moyenne des scores (y compris les zéros) de la feuille de SON arbitre, plafonné par le score qu'il demandait

Remarque : à mon sens, ce n'est pas juste :

- en jouant une ânerie, on a plus que certains de ses voisins qui ont joué un mot valable !
- on a plus selon que l'on joue à côté d'un 1ère série, ou moins si son voisin est non-classé !!
- Illustration de l'absurdité de cette règle : Perpignan phase I, un arbitre a sur sa feuille d'arbitrage ... 1 joueur (car il devait aussi ramasser). Ce joueur, lorsqu'il a fallu lui donner la moyenne aurait eu zéro de moyenne !!!

V - Quelques changements divers :

- ⇒ les solos - en parties officielles - ne doivent être annoncés qu'à la fin de la partie
- ⇒ le teneur du tableau doit mettre les lettres dans l'ordre où elles sont annoncées
- ⇒ le juge-arbitre doit **énoncer** le RELIQUAT dans l'ordre alphabétique, et les autres lettres dans l'ordre d'apparition

Rappel concernant l'annonce d'une solution par le juge-arbitre

Enoncer, dans l'ordre suivant :

- le nombre de points
 - le sens (horizontalement - verticalement)
 - la référence
 - le mot
 - l'épellation du mot
- et il est vivement conseillé de répéter dans cet ordre :
- le mot • la référence • les points

TRAP en faveur des scolaires le 21 novembre 1998

Le problème épineux du financement des scolaires est toujours d'actualité.

Grâce à votre générosité les années précédentes, une tombola permettait de collecter 7724 Francs en 1996 et 9650 Francs en 1997.

Mais cette année, pour allier don et plaisir - jouer et marquer quelques précieux points - un TRAP ouvert dans 5 clubs (Alès, Argelès, Béziers, Montpellier et Nîmes) a permis de récolter 5720 Francs. Il est à noter que queques scrabbleurs, n'ayant pu jouer les parties pour absence ou dévouement à l'arbitrage, ont tenu à verser leur participation.

Vainqueurs de ce TRAP, sur 176 participants :

- | | | |
|----|---|----------|
| 1. | Patrice Bulat - 1ère série, Montpellier | 1766 pts |
| 2. | Thierry Géhin - 2ème série, Béziers | 1721 pts |
| 3. | Yves Hénon - 3ème série, Perpignan | 1601 pts |
| 4. | Francine Brias - 3ème série, Lunel | 1594 pts |

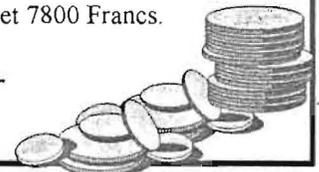
Pour compléter cette somme, ainsi qu'il en a été décidé à l'Assemblée Générale de juin, 1 Franc sera prélevé par joueur et par PAP. Merci à vous tous qui vous sentez concernés par cette aide à apporter aux jeunes.

Le Téléthon

Plusieurs clubs du comité ont organisé des animations au profit du Téléthon

Souignons les résultats de St Jean Pla de Corts et d'Argelès qui ont collecté respectivement les sommes de 8300 et 7800 Francs.

Félicitations !



solution : TANTE DEBORDEE = ODETTE BERNADE